

PROJET ÉOLIEN SAINT-CYPRIEN

COMMISSION D'ENQUÊTE
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

ANNEXES AU MÉMOIRE DE
LE VENT TOURNE

JUIN 2015

ANNEXE 1 : CORRECTIONS

318

P

NP

DM45.1.1

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Des coquilles se sont glissées aux pages suivantes :

Page 10 : immédiatement après l'avant-dernier paragraphe « Nous refusons que notre belle région soit donnée comme un agneau pour un sacrifice d'expiation des fautes du gouvernement! », il aurait fallu lire le paragraphe « Même sur la réserve de Kahnawake certains pensent que KSE... », qui est à la page 11, deuxième paragraphe, juste avant le titre « LA CONTROVERSE ».

Page 13 : deuxième paragraphe, troisième ligne, il aurait fallu lire « l'ex-ministre Nathalie Normandeau avait déclaré à l'été 2010 que... »

Page 15 : premier paragraphe, quatrième ligne, il aurait fallu lire « envoyé par courriel à la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville une lettre extrêmement menaçante... »

Page 18 : première ligne, il aurait fallu lire « D'immenses trous juridiques les régissent et le manque de volonté politique d'y remédier est la règle. »

ANNEXE 2 : AUTORISATIONS

318 **P** **NP** **DM45.1.2**

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Montréal, le 9 Juin 2015

À qui de droit,

La Présente est pour autoriser Madame Brigitte Shoemans et ou l'Association : « Le vent tourne » à utiliser des reportages diffusés dans le cadre du Téléjournal de Radio-Canada.

Les Éoliennes de la discorde en Montérégie, diffusé le 4 mai 2015 et *Les éoliennes devant les tribunaux*, diffusé le 11 mai sont de toute façon disponibles en ligne.

Dans la mesure où le contenu n'est pas modifié ou utilisé à des fins commerciales, Radio-Canada et moi-même ne voyons aucun problème à ce qu'ils soient inclus dans un mémoire destiné au Bureau d'Audiences publiques en environnement.

Merci,

Émilie Dubreuil, journaliste, TÉLÉJOURNAL, Radio-Canada

Objet : RE : Autorisation pour articles

De : brigitte.schoemans ;

À : jacques.larochelle@chocfm.com;

Date : mercredi 17 juin 2015 16h14

Merci beaucoup monsieur Larochelle.

Au plaisir,
Brigitte Schoemans

Envoyé depuis un mobile Samsung

Merci beaucoup monsieur Larochelle.

Au plaisir,
Brigitte Schoemans

Bonjour,

Voici mon autorisation.

Merci et bonne journée.

Jacques Larochelle

Bonjour,

Voici mon autorisation.

17 juin 2015

Autorisation d'utilisation de mes articles

À qui de droit,

Par les présentes, j'autorise le regroupement ***Le Vent Tourne*** et ***Mme Brigitte Schoemans*** à citer le contenu de mes articles parus dans le journal ***Coup d'œil*** de Napierville ces dernières années concernant les projets éoliens en Montérégie ou ailleurs, dans le cadre des audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet éolien St-Cyprien.

Il est entendu que la source citée, soit le nom du journal, mon nom et la date de parution des articles, devront être indiqués dans les documents soumis au BAPE.

Jacques Larochelle

Objet : FW: Autorisation pour le BAPE

De : Louise Gagnon :

À : brigitte.schoemans:

Date : mardi 9 juin 2015 21h10

From: valerie.legault@tc.tc
To: louise_gagnon_valentin@hotmail.com
Subject: Autorisation pour le BAPE
Date: Mon, 8 Jun 2015 20:26:09 +0000

Madame Gagnon, voici le court message que vous pouvez joindre à notre article:

Au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement,

J'autorise Louise Gagnon à utiliser l'article «Le conseil municipal garde le cap», paru le 24 juin 2014 dans le journal *Coup d'œil*, dans le cadre de la commission sur le projet de parc éolien à Saint-Cyprien-de-Napierville de l'entreprise Énergies durables Kahnawake.

VALÉRIE LEGAULT

Journaliste

Le Canada Français

Directrice de l'information

Coup d'œil

Le Richelieu

T : (450) 347-0323, poste 2201

C : valerie.legault@tc.tc

ANNEXE 3 : DOCUMENTS CITÉS

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Seule la version papier est disponible au secrétariat de la commission

ANNEXE 4 : PÉTITION CITOYENNE

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE : 880 ÉLECTEURS

SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE : 618 ÉLECTEURS

SAINT-VALENTIN : 199 ÉLECTEURS

AUTRES : 962

TOTAL : 2659 ÉLECTEURS

Considérant que les surplus d'électricité d'Hydro-Québec nous coûtent 1,2\$ milliard/année;

considérant l'inutilité de la filière éolienne qui est la principale cause de ce déficit, en pure perte;

considérant que l'élection du présent Conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville n'est absolument pas une approbation des citoyens pour le projet éolien de Kahnawake Sustainable Energies/Énergies Durables Kahnawake;

considérant l'enrichissement de quelques-uns versus la nuisance et la perte de valeur des propriétés pour les autres;

considérant les tensions sociales, les nuisances et les graves préjudices économiques, sociaux et individuels causés par le projet de KSE;

considérant que le projet éolien Saint-Cyprien installerait des machines industrielles géantes de 150 mètres (492 pieds) de hauteur sur nos meilleures terres agricoles à proximité de nos domiciles et des municipalités limitrophes;

considérant le non-respect du projet envers plusieurs des 16 principes de la Loi sur le Développement durable, dont l'acceptabilité sociale;

considérant que Pierre Arcand et Nathalie Normandeau, ministre et ex-ministre libéraux, ont déclaré que le principe de l'acceptabilité sociale est fondamental;

considérant la problématique du raccordement du projet au réseau électrique d'Hydro-Québec;

considérant qu'en 2011, à Saint-Valentin, de l'autre côté de la route, il a déjà été clairement démontré qu'un projet éolien est inacceptable pour notre région,

nous, citoyens de Saint-Cyprien-de-Napierville et des municipalités environnantes, locataires, propriétaires, agriculteurs, commerçants, travailleurs, contribuables, payeurs de taxes et électeurs, demandons au gouvernement d'annuler le projet éolien Saint-Cyprien ou, à défaut, de le relocaliser ailleurs que sur des terres agricoles et dans des communautés où il sera accueilli favorablement par la population.

ANNEXE 5 : L'ÉTAT DE LA CHAUSSÉE GRANDE LIGNE DU RANG DOUBLE

CHEMIN OÙ ONT EU LIEU 2 ACCIDENTS EN 2015 :

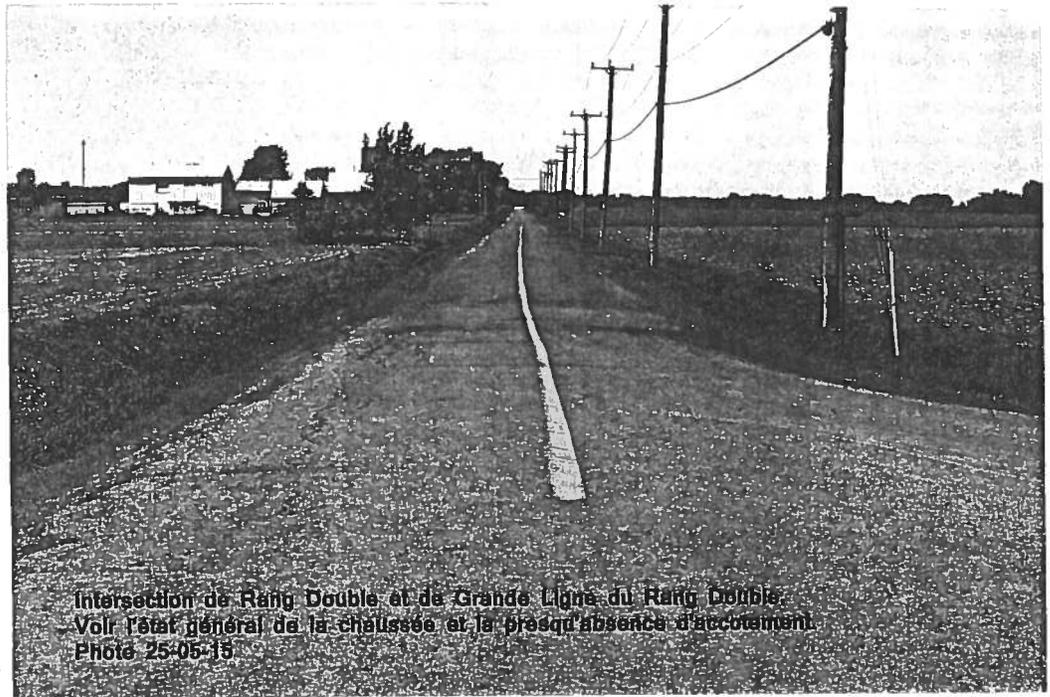
28 AVRIL 2015 : UNE REMORQUE DE FUMIER RENVERSÉE SUR LA ROUTE

**12 MAI 2015 : UN CAMION ET SA REMORQUE AVEC ANIMAUX VIVANTS RENVERSÉS
SUR LA CHAUSÉE ET DANS LE FOSSÉ**

318 P NP **DM45.1.5**

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-
Cyprien-de-Napierville

6211-24-075



Intersection de Rang Double et de Grande Ligne du Rang Double.
Voir l'état général de la chaussée et la presque absence d'accotement.
Photo 25-05-15



Grande Ligne du Rang Double.
État général abîmé de la chaussée,
accotement très étroit et tombant.
24-05-15



GRANDE LIGNE DU RANG DOUBLE

ANNEXE 6 : DOCUMENTATION DIVERSE

318

P



NP



DM45.1.6

LIENS INTERNET :

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

François Pouliot, *Le Québec doit-il abandonner l'éolien?*, Revue Argent, 14 avril 2008, <http://www.epaw.org/echoes.php?article=n13>

Pierre Foglia, *La religion commune*, journal La Presse, 20 avril 2010, <http://www.lapresse.ca/debats/chroniques/pierre-foglia/201004/19/01-4272130-la-religion-commune.php>

Alain Dubuc, *Les moulins à vent*, journal La Presse, 21 avril 2010, <http://www.lapresse.ca/debats/chroniques/alain-dubuc/201004/21/01-4272564-les-moulins-a-vent.php>

ANNEXE 7 : AUTRE AUTORISATION

318 **P** **NP** **DM45.1.7**

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Objet : TR : Re: Demande d'autorisation
De : brigitte.schoemans
À : brigitte.schoemans
Date : mercredi 24 juin 2015 10h56

Envoyé depuis un mobile Samsung

----- Message d'origine -----
De : "Couillard, Marc-Andre"
Date : 24/06/2015 7:36 AM (GMT-05:00)
À : Brigitte Schoemans
Objet : Re: Demande d'autorisation

Je vous l'autorise à vous et à Le vent tourne.

Les articles du Coup d'œil sont publics.

Merci

Marc-André Couillard
Journaliste
Journal Coup d'œil

Le 2015-06-23 à 23:01, Brigitte Schoemans

Bonsoir monsieur Couillard,

Dans le cadre de la commission d'enquête du BAPE, je vous demande par la présente si vous m'autorisez à citer et photocopier vos articles parus dans le journal Coup d'oeil (copie papier et/ou internet) concernant le dossier éolien.

Si vous acceptez, j'ai besoin que vous stipuliez par écrit que vous m'y autorisez, de même que Le Vent Tourne, au plus tard le vendredi 26 juin 2015 avant 10h00.

Je vous remercie à l'avance.

Salutations dsistinguées,

Brigitte Schoemans

ANNEXE 8 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

318

P



NP



DM45.1.8

LIENS INTERNET :

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Isabelle Labrie, *Déception pour Jean-Marie Claveau*, La Presse, 22 décembre 2010, <http://www.lapresse.ca/le-quotidien/201012/22/01-4354753-deception-pour-jean-marie-claveau.php>

Sébastien Ménard, *Les Mohawks défendent leur projet*, Journal de Montréal, 27 décembre 2010, <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/archives/2010/12/20101227-082123.html>

Charles Poulin, *Après les éoliennes, les lignes à haute tension à Napierville*, Rue Frontenac, 7 février 2011, <http://exruefrontenac.com/nouvelles-generales/environnement/33414-manifs-eoliennes-napierville>

<http://synapse.uqac.ca/2011/vent-de-revolte-paysanne-en-monteregie-sud/>

David Johnston, *Opposition in air for wind farms*, The Gazette, 9 février 2011, <http://globalnews.ca/news/108818/opposition-to-wind-farms-is-in-the-air/>

Radio-Canada, *Hydro-Québec annule une rencontre d'information à Napierville*, http://ici.radio-canada.ca/regions/Montreal/2011/02/09/001-napierville-parc-eolien.shtml?keepThis=true&TB_iframe=true&height=650&width=800&caption=Radio-Canada+|+R%C3%A9gional

Radio-Canada, *Vent de mécontentement en Montérégie*, <https://www.google.com/search?q=vent+de+m%C3%A9contentement+en+mont%C3%A9rie&ie=utf-8&oe=utf-8>

David Descôteaux, *Ces chères éoliennes*, Argent, 2 mai 2013, <http://argent.canoe.ca/daviddescoteaux/ces-cheres-eoliennes-2052013-0>

Nathalie Elgrably-Levy, *Que du vent?*, Journal de Montréal, 15 mai 2013, <http://www.journaldemontreal.com/2013/05/15/que-du-vent>

Michel Morin, *Énergies nouvelles : une facture de 8 milliards \$*, Journal de Montréal, 17 juin 2013, <http://www.journaldemontreal.com/2013/06/17/8-milliards>

Adrien D. Pouliot, *Extravagante demande de hausse de tarifs d'Hydro-Québec*, Journal de Montréal, 11 août 2013, <http://www.journaldemontreal.com/2013/08/10/extravagante-demande-de-hausse-de-tarifs-dhydro-quebec>

Marc-André Couillard, *André Tremblay se présente à la tête de l'Équipe des Citoyens*, journal Coup d'œil, 23 octobre 2013, <http://www.coupdoeil.info/Actualites/Politique/2013-10-23/article-3438887/%0D%0AAndre-Tremblay-se-presente-a-la-tete-de-l%26rsquo%3BEquipe-des-Citoyens/1>

Philippe Collet, *Éolien : multiplication des prises illégales d'intérêts impliquant des élus locaux*, Actu-Environnement, 4 juillet 2014, <http://www.actu-environnement.com/ae/news/eolien-prises-illegales-interets-elus-locaux-22151.php4>

Pierre Couture, *800 M\$ d'achats d'électricité inutiles*, Journal de Montréal, 9 novembre 2014, <http://www.journaldemontreal.com/2014/11/09/800-m-dachats-deelectricite-inutiles>

<http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2015/05/20/001-eolienne-monteregie-saint-cyprien-de-napierville-projet-bape-environnement-industriel-agricole.shtml>

Michel Marsolais, *La protestation contre les éoliennes prend de l'ampleur en Montérégie*, Ici Radio-Canada, <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/06/13/002-manifestation-contre-eoliennes-saint-cyprien-de-napierville.shtml>

THÈMES ABORDÉS :

OPPOSITION CITOYENNE

OPPOSITION DES ÉLUS

ACCEPTABILITÉ SOCIALE

ANNEXE 9 : DÉPLIANTS INFORMATIFS DE LE VENT TOURNE

318 **P** **NP** **DM45.1.9**

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Tract remis en mains propres à Jean Charest,
souper de financement organisé par Stéphane Billette
(député) à Sainte-Martine, le 18 juin 2011

LE GOUVERNEMENT CHAREST A PROMIS DE NE PAS IMPOSER DES PROJETS AUX POPULATIONS QUI N'EN VEULENT PAS

*Le développement durable des ressources naturelles du Québec doit se faire **PAR ET POUR LES QUÉBÉCOIS** dans la transparence, la démocratie et le respect de la population, de l'environnement, du patrimoine et des valeurs québécoises.*

TRANSPARENCE: -Les développeurs disent que l'éolien est une énergie d'avenir verte et propre, c'est **FAUX**: menaces à la santé, destruction de la faune et de la flore, intermittence de la ressource, prolifération des cimetières d'éoliennes, diminution nulle des gaz à effet de serre, etc.;

-chaque contrat qu'Hydro-Québec signe = un pas de plus vers la **privatisation**;

-industrie éolienne = **subventions gouvernementales**.

DÉMOCRATIE: -Les populations environnantes de Saint-Cyprien et de Saint-Valentin ont dit **NON** à l'éolien en milieu habité;

-les élus municipaux de la région ont créé la Coalition des 7 Maires, appuyée par les autorités d'une centaine de municipalités, pour faire respecter le **pouvoir municipal**;

-le Conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville n'a **jamais** donné son accord à l'implantation d'une centrale éolienne sur son territoire;

-le choix d'Hydro-Québec de l'ignorer et d'octroyer un contrat aux Amérindiens sur le territoire de Saint-Cyprien = grave entorse à la démocratie, dangereux précédent et instauration d'une **discrimination** entre 2 catégories de citoyens avec des droits différents: les Autochtones et les non-Autochtones.

RESPECT: -**NON** aux centrales éoliennes en milieu habité;

-**NON** aux éoliennes sur les meilleures terres agricoles du Québec;

-les citoyens refusent de mettre en péril leur santé et leur qualité de vie;

-ils veulent conserver la vocation agricole et récréo-touristique de **leur** région.

*Monsieur Charest et consort, nous sommes tous d'accord avec vous: il faut conduire avec les deux mains sur le volant, **MAIS** il faut pour cela se rappeler que l'auto que vous conduisez appartient aux citoyens québécois, non aux promoteurs étrangers.*

Les Comités citoyens **LE VENT TOURNE** et **DON QUICHOTTE**

leventourne@hotmail.fr <http://le-vent-tourne.blogspot.com/>

Coup d'œil LE CANADA FRANÇAIS

350, St-Jacques, Napierville, J6J 1L0
 450 245-3344 ou 1 800 363-4542 Téléc.: 450 245-7419
ANNONCES CLASSÉES - 450 347-8555 ou 1-800-947-8555
 Courriel: coupdoeil@canadafrancais.com
www.coupdoeil.info

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à midi et de 13h à 17h

Édité par:
Journal Le Coup d'Oeil Inc.
Directeur édition et distribution
Charles Couture
Directeur de la publication
Claude Trahan
Publicitaires
Bianca De Lamirande
Michel Ostiguy
Secrétariat
Nadine Dufour
Journaliste:
Jacques Larochelle
jacques.larochelle@canadafrancais.com

Photocomposition et montage
Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu
Impression
Imprimeries Transcontinental
Distribution:
MPM Média Rive-Sud
Abonnement
un an: \$125
six mois: \$70
Poste publication Convention 40012311
 Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada.

588837114_20100811-4

15 449 copies distribuées
 15 620 copies imprimées

MUNICIPALITÉS DESSERVIES

J6J 1B0	St-Georges-de-Clarenceville et Noyan	1119
J6J 1G0	St-Paul-de-l'Île-aux-Noix	945
J6J 1J0	Lacolle	1111
J6J 1L0	Napierville et St-Cyprien-de-Napierville	2424
J6J 1V0	St-Bernard-de-Lacolle	661
J6J 1W0	St-Blaise-sur-Richelieu	900
J6J 2E0	St-Valentin	189
J6J 1H0	Hemmingford	1143
J6J 1W0	Ste-Clotilde	689
J6J 1Y0	St-Édouard	541
J6J 1Z0	St-Jacques-le-Mineur	703
J6J 2J0	St-Michel	1110
J6J 2L0	St-Rémi	3065
J6J 2N0	St-Patrice-de-Sherrington	799
Abonnements		50

hebdomadaire QUÉBEC RÉSEAU **SELECT** Ce journal est imprimé sur un papier avec un contenu d'au moins 20% de papier recyclé.

Onex de la Documentation Connex **Deloitte**

Un souper très réussi pour le député Stéphane Billette

Jacques Larochelle
jacques.larochelle@canadafrancais.com



Samedi soir dernier, pas moins de 1100 personnes ont participé au souper annuel du député provincial de Huntingdon, Stéphane Billette, au Centre sportif de Sainte-Martine.

L'invité d'honneur était nul autre que le premier ministre Jean Charest, accompagné de son épouse, Michelle Dionne. La présence du chef du gouvernement était un témoignage d'appréciation à l'égard de Stéphane Billette, le député qui réussit à attirer les plus grosses foules à son souper annuel parmi tous les députés.

Étaient également présents la ministre du Tourisme, Nicole Ménard, le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, Pierre Moreau, la whip en chef du gouvernement, Lucie Charlebois, et le député de Vaudreuil, Yvon Marcoux. Il y avait aussi d'anciens députés comme Michel Charbonneau et Violette Trépanier.

Par ailleurs, les maires et plusieurs conseillers des 29 municipalités de la circonscription étaient présents, de même que six autres maires dont celui de Saint-Jean-sur-Richelieu et celui de Brossard, ainsi que les chefs du conseil de bande de la réserve d'Akwesasne.

Stéphane Billette a remercié tous ces gens d'être présents à son souper annuel et a dit que «1100 personnes, c'est très puissant».



Une partie des 1100 convives qui ont participé au souper annuel du député provincial de Huntingdon, Stéphane Billette, le samedi 18 juin au Centre sportif de Sainte-Martine. (Photo Jacques Larochelle)

Tous ensemble, nous pouvons réussir de grandes choses!»

VISION D'AVENIR

Quant au premier ministre, il a tenu à féliciter Stéphane Billette et a dit de lui qu'il représente l'avenir du Québec. «Stéphane est un jeune député qui travaille très fort. Par exemple, durant toute la crise des inondations le long du Richelieu, il a été présent à tous les jours et le sera encore. Il a été très près de la population, toujours prêt à aider. Il a à coeur l'avenir de sa région et l'avenir du Québec. Merci Stéphane!»

Jean Charest a ensuite vanté la longue tradition du «Parti libéral qui a toujours été un parti capable de donner une vision d'avenir aux Québécois. Nous l'avons fait avec la Révolution tranquille, puis la Baie James et maintenant le Plan Nord. Notre gouvernement est très déterminé et je suis moi-même très déterminé à réaliser ce vaste plan de développement économique. Nous voulons offrir plus de prospérité aux Québécois. Le destin de notre gouvernement, c'est de faire avancer le Québec!»

Suite à la page 3



Suite de la page 2

Chaudement applaudi pour ses propos, le premier ministre a ajouté que son gouvernement a travaillé très fort pour protéger le Québec des effets désastreux de la récente crise financière et économique mondiale: «Le taux de chômage est plus au Québec qu'en Ontario et dans le reste du Canada. Il est aussi plus bas qu'aux États-Unis. C'est une belle réussite. Mais nous voulons faire encore mieux et c'est pour ça que nous allons faire du Plan Nord un formidable moteur de développement économique et de prospérité pour le Québec.»

LES ÉOLIENNES

Tout juste avant d'entrer au Centre sportif, le premier ministre a été abordé par une quinzaine de membres des regroupements Don Quichotte et Le Vent Tourne, qui sont farouchement opposés aux projets éoliens de Saint-Valentin et de Saint-Cyprien-de-Napierville.

Ils ont remis un tract à M. Charest ainsi qu'un dossier sur ces projets et une pétition de plus de 500 noms de citoyens de Saint-Bernard-de-Lacolle, dont 490 signataires sont contre tout projet d'éoliennes dans leur municipalité.

Le premier ministre a échangé brièvement avec les membres des deux groupes et a déclaré que «l'acceptabilité sociale est très



Des membres des comités Don Quichotte et Le Vent tourne, opposés aux projets éoliens de Saint-Valentin et de Saint-Cyprien-de-Napierville, échangent avec le premier ministre Charest à son arrivée au Centre sportif de Sainte-Martine. (Photo Anne Ammerlaan)

importante pour son gouvernement». C'est exactement ce que les membres de Don Quichotte et du Vent Tourne voulaient entendre. Ils ont apprécié que le premier ministre les rassure à ce sujet et qu'il prenne l'engagement de lire le dossier qu'ils lui ont remis.

Bref, une soirée qui a été agréable pour tout le monde et qui était marquée au sceau

des produits québécois, notamment les vins du Vignoble Le Marathonien de Havelock, et du Domaine St-Jacques de Saint-Jacques-le-Mineur. Le buffet de boeuf et porc braisé était servi par le Buffet David de Sainte-Clotilde.

Et les profits de la vente de boissons alcoolisées ont été versés au hockey mineur de la région de Sainte-Martine.

2\$ ou moins. Un kiosque est installé en permanence à l'entrée de la bibliothèque. Enfin, venez consulter notre vaste collection de périodiques.

Avis aux sinistrés

Grenier aux Trouvailles est un organisme communautaire qui peut vous aider. Nous avons des vêtements et des meubles à très bas prix, du dépannage alimentaire, un accès internet gratuit et des mini-prêts. Venez nous rencontrer au 6, rue Van Vliet à Lacolle, ou appelez-nous au 450-246-4032.

Comptoir familial

Le comptoir familial Le Butin de St-Bernard, situé au 103, rang St-Claude, sera ouvert le vendredi, de 13h00 à 16h00, et le samedi de 11h00 à 14h00, jusqu'à la fin juin. Nous acceptons les dons de vêtements propres. Le comptoir sera fermé en juillet et août.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale de St-Bernard achète de nouveaux livres tous les mois. Il ya de tout pour tous! Aussi, les heures d'ouverture sont maintenant plus longues. La bibliothèque est ouverte le mardi de 13h00 à 16h00, et de 19h00 à 20h30, et le vendredi, de 13h00 à 16h00, et de 19h00 à 20h30.

Popote roulante

Le service de popote roulante a recommencé. La livraison de repas chauds se fait les mardis et les jeudis, entre 11h00 et 12h30. Le repas comprend la soupe, le plat principal, le dessert et la livraison. On peut aussi livrer des repas congelés. Pour informations ou réservations: 450-246-2016.

St-Bernard de-Lacolle

Âge d'Or en congé

La salle du Club de l'Âge d'Or de Lacolle et St-Bernard au 19, rue Bouchard à Lacolle, est ouverte le mardi à 13h30 pour les joueurs de pétanque. Pour louer la salle: Pierre Gordon au 450-246-4585. Retour au mois d'août pour l'épluchette de blé d'Inde.

Camp de jour

L'inscription pour le camp de jour du Parc Régional a lieu tous les jours de la semaine, de 10h00 à 15h00. Téléphonnez avant de vous rendre, le Parc peut être fermé à l'occasion. Forfait à la journée, à la semaine ou au mois disponible. Parc Régional St Bernard, 219, rang St-André, St-Bernard-de-Lacolle. 450-246-2598.

Club de photo

Le Parc régional de St-Bernard lance une invitation au public pour se joindre au Club de photo qui mis sur pied par le Parc. Profitez de Culture en fête pour votre inscrip. Pour informations: 450 246 2598

St-Blaise

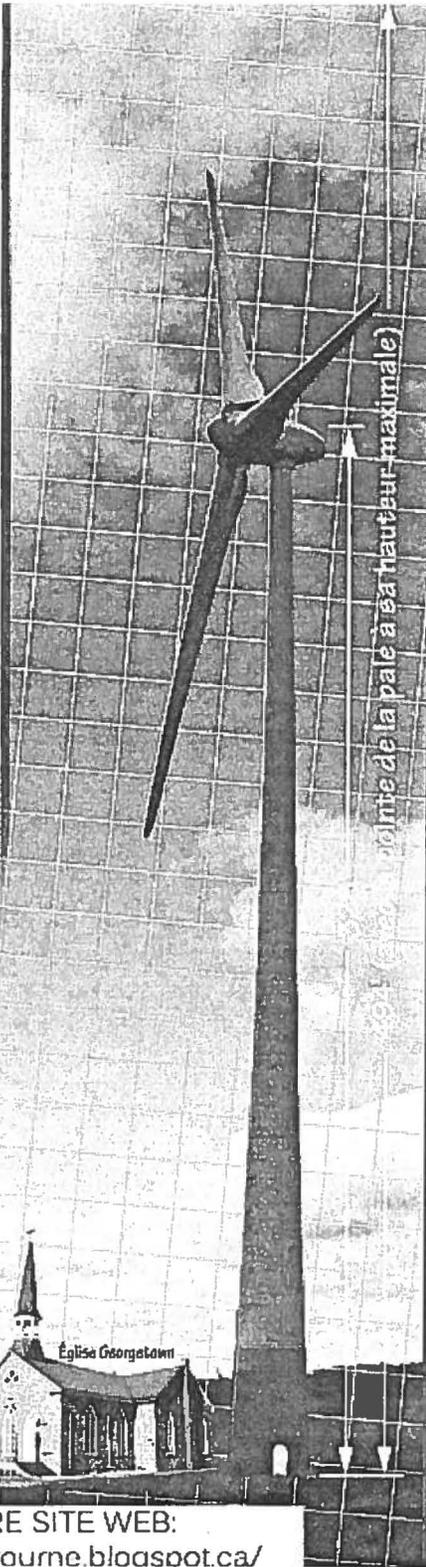
Besoin d'assurances?
ASSURANCES
POISSANT & TREMBLAY
 Cabinet en assurance de dommage et de service financiers
 242, de l'Église, Napierville
450 245-3376
514 861-4601
 592285114A, 2011050-14

POSE D'ONGLES
 À Lacolle
 • Au gel
 • Poudre de résine
 • Manucure sur ongles naturels
 • Manucure sur doigts de pieds
 • Décorations
 Valérie
 avec rendez-vous
514 922-4553
 638770114A, 20110615-1

Garage Denis Greer
DÉBOSSÉLAGE, VENTE AUTOS-CAMIONS
Sherrington
www.garagedenisgreer.com
 Cell.: 514 **952-3401**
 Cell.: 514 **952-3492**
 • SUPPORTS • COFFRES ET TABLETTES
 308, St-Patrice, Sherrington

Bienvenue à la
Fraisière Plaisante
Venez dès aujourd'hui vous procurer
nos fraises au goût d'antan!
PAS D'AUTOCUEILLETTE

Voulons-nous cela pour
Saint-Cyprien ?



NOUS AVONS DÉJÀ DIT NON !

NON AUX ÉOLIENNES ! NON AUX PYLÔNES !

Saint-Valentin a dit NON Lacolle a dit NON Godmanchester a dit NON Saint-Jacques-le-Mineur a dit NON
Saint-Pierre-de-Saurel a dit NON Sainte-Anne-de-Sabrevois a dit NON Saint-Bernard-de-Lacolle a dit NON
Très-Saint-Sacrement a dit NON Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix a dit NON Saint-Philippe a dit NON
Saint-Blaise a dit NON Hemmingford a dit NON Saint-Geroges de Clarenceville a dit NON

ET

SAINT-CYPRIEN DIT TOUJOURS NON !

LARGEUR DE DEUX PALES À L'HORIZONTALE
50 PERSONNES

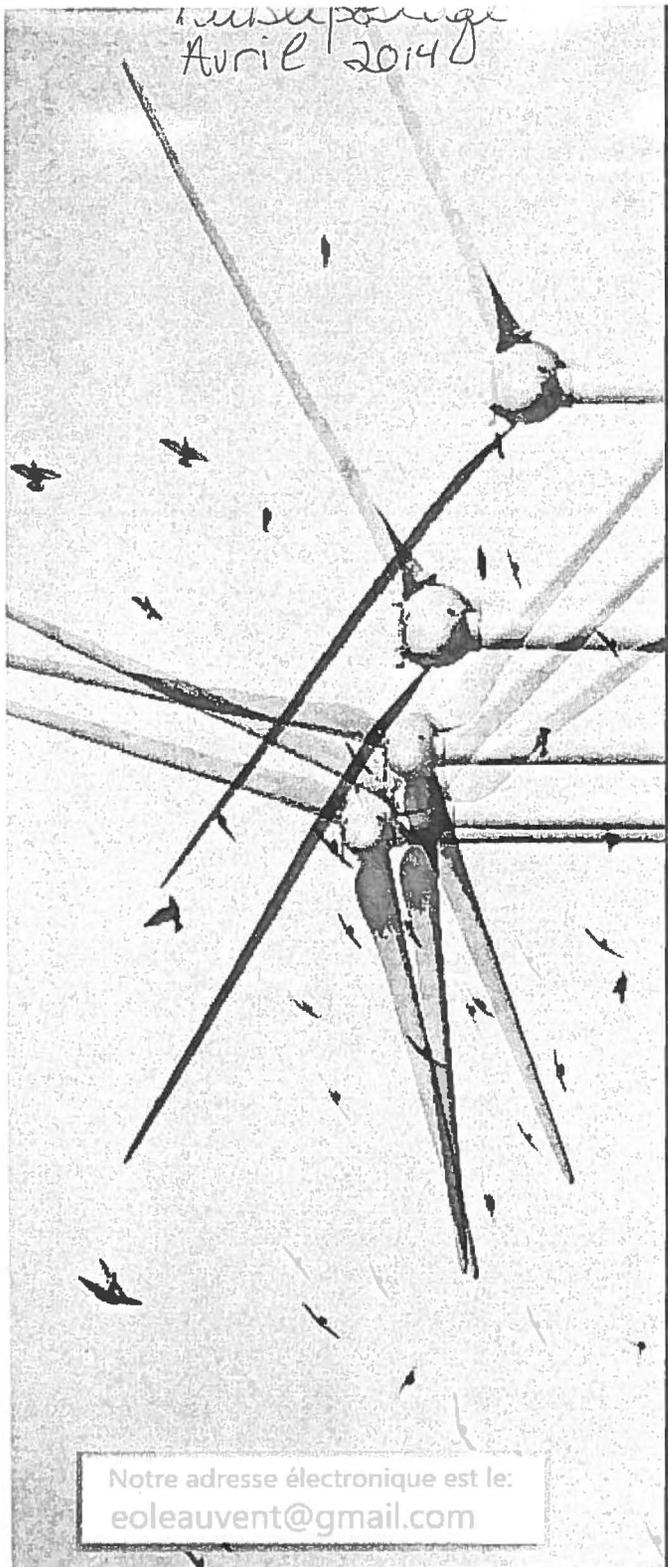


POURQUOI ?

- Pour la protection de nos terres agricoles
- Pour notre santé (infrasons, nuisances sonores) et notre paix (déchirement des communautés)
- Pour protéger nos milliers d'oiseaux migrateurs
- Pour conserver le petit 1.8% qui reste de terres arables au Québec
- Pour empêcher la dévaluation de nos maisons et de nos propriétés
- Parce que cela coûtera des milliards de nos poches pour de l'énergie dont nous n'avons pas besoin
- Parce qu'elles n'ont aucun avantage économique
- Parce que par appât du gain de quelques personnes ces nuisances inutiles sont imposées à tous
- Pour empêcher de nouvelles augmentations de tarif d'électricité domestique
- Pour préserver nos paysages

VISITEZ NOTRE SITE WEB:
<http://le-vent-tourne.bloaspot.ca/>

mussepange
Avril 2014



Notre adresse électronique est le:
eoleauvent@gmail.com

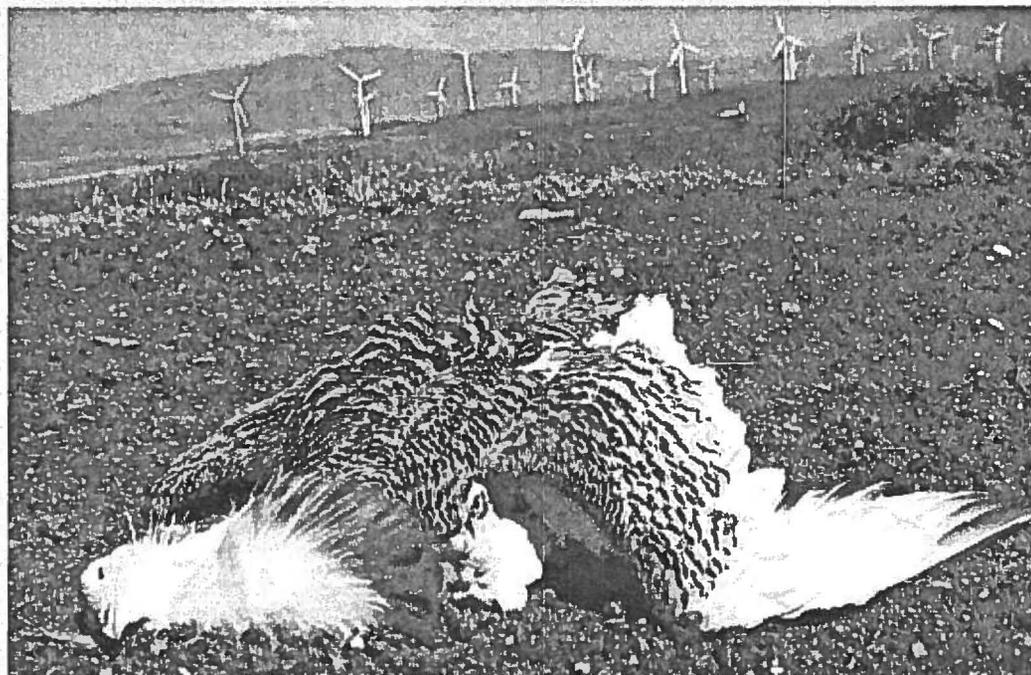
CE QUE LES VENDEURS D'ÉOLIENNES NE NOUS DISENT PAS!

IMPACT SUR LA VALEUR IMMOBILIÈRE:

- . C'est maintenant confirmé, une étude de la London School of Economics menée sur 1 million de logements et sur une durée de 12 ans, démontre la dévaluation des propriétés situées dans le périmètre des éoliennes industrielles.
- . À 2 km, les logements perdent 11 % de leur valeur sur le marché !

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES:

- . Effets dissuasifs pour attirer de nouveaux arrivants (résidences, villégiature, micro entreprises, nouveaux services)
- . Les redevances à la municipalité que font miroiter les promoteurs ne sont que des miettes comparativement à ce qu'ils DEVRAIENT payer en taxes!
- . Très peu de nouveaux emplois



*"Les décisions que nous prenons aujourd'hui
sont l'héritage que nous laissons à nos enfants"*

COUP DE THÉÂTRE

*******Kahnawake Sustainable Energies tente encore une fois de forcer la porte des citoyens de Saint-Cyprien-de-Napierville pour leur imposer un projet de centrale éolienne industrielle dont ils ne veulent pas*******

En 2011, *Kahnawake Sustainable Energies* et deux citoyens de Saint-Cyprien, dont le maire actuel, Normand Lefebvre, ont intenté une poursuite en Cour supérieure contre Saint-Cyprien pour demander deux choses :

- que la Cour ordonne à la municipalité l'émission des certificats de conformité dont les promoteurs ont besoin pour compléter leur dossier devant la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ);
- que la Cour annule le nouveau règlement de zonage que le village venait d'adopter.

Le procès qui s'est tenu à Montréal entre le 20 et le 27 mai dernier a viré à la catastrophe pour la municipalité et s'est terminé par une entente à l'amiable qui prévoit l'émission par la municipalité des certificats requis et l'abandon par les requérants de leur demande d'annulation du règlement de zonage.

Mais avant même ce dénouement, *Kahnawake Sustainable Energies* a publié dans le journal local - le Coup d'oeil - une annonce invitant la

Considérant que les surplus d'électricité d'Hydro-Québec nous coûtent 1,2\$ milliard/ année;

considérant l'inutilité de la filière éolienne qui est la principale cause de ce déficit, en pure perte;

considérant que l'élection du présent Conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville n'est absolument pas une approbation des citoyens pour le projet éolien de Kahnawake Sustainable Energies/Énergies Durables Kahnawake;

considérant l'enrichissement de quelques-uns versus la nuisance et la perte de valeur des propriétés pour les autres;

considérant les tensions sociales, les nuisances et les graves préjudices économiques, sociaux et individuels causés par le projet de KSE;

considérant que le projet éolien Saint-Cyprien installerait des machines industrielles géantes de 150 mètres (492 pieds) de hauteur sur nos meilleures terres agricoles à proximité de nos domiciles et des municipalités limitrophes;

considérant le non-respect du projet envers plusieurs des 16 principes de la Loi sur le Développement durable, dont l'acceptabilité sociale;

considérant que Pierre Arcand et Nathalie Normandeau, ministre et ex-ministre libéraux, ont déclaré que le principe de l'acceptabilité sociale est fondamental;

considérant la problématique du raccordement du projet au réseau électrique d'Hydro-Québec;

considérant qu'en 2011, à Saint-Valentin, de l'autre côté de la route, il a déjà été clairement démontré qu'un projet éolien est inacceptable pour notre région,

nous, citoyens de Saint-Cyprien-de-Napierville et des municipalités environnantes, locataires, propriétaires, agriculteurs, commerçants, travailleurs, contribuables, payeurs de taxes et électeurs, demandons au gouvernement d'annuler le projet éolien Saint-Cyprien ou, à défaut, de le relocaliser ailleurs que sur des terres

POURQUOI NOUS NE VOULONS PAS DE CENTRALE INDUSTRIELLE ÉOLIENNE À SAINT-CYPRIEN

Ce que le rapport de la *Commission sur les enjeux énergétiques du Québec* dit :

-Surplus d'Hydro-Québec par année :

1,2\$ milliard en 2017

1,4\$ milliard en 2020

2,0\$ milliards en 2025

-« ...la stratégie axée sur la construction de nouveaux projets (ouvrages hydroélectriques ou éoliens, notamment) est **ruineuse** pour le Québec. »

-« Cette réalité se traduit par une **subvention** annuelle aux producteurs d'électricité qui atteindra 1,2 milliard de dollars en 2017, **aux frais des consommateurs d'électricité et des contribuables.** »

Perte de la valeur de nos propriétés :

-11% à 2 km des éoliennes (étude de la London School of Economics portant sur 1 million de logements et sur 12 ans) : imaginons ce que ce sera à 750 mètres de nos maisons!

-Qui aura encore envie d'acheter nos maisons?

-**Effets négatifs** sur notre industrie agro-touristique (vignobles, campings, cabanes à sucre, sites historiques et de villégiature)

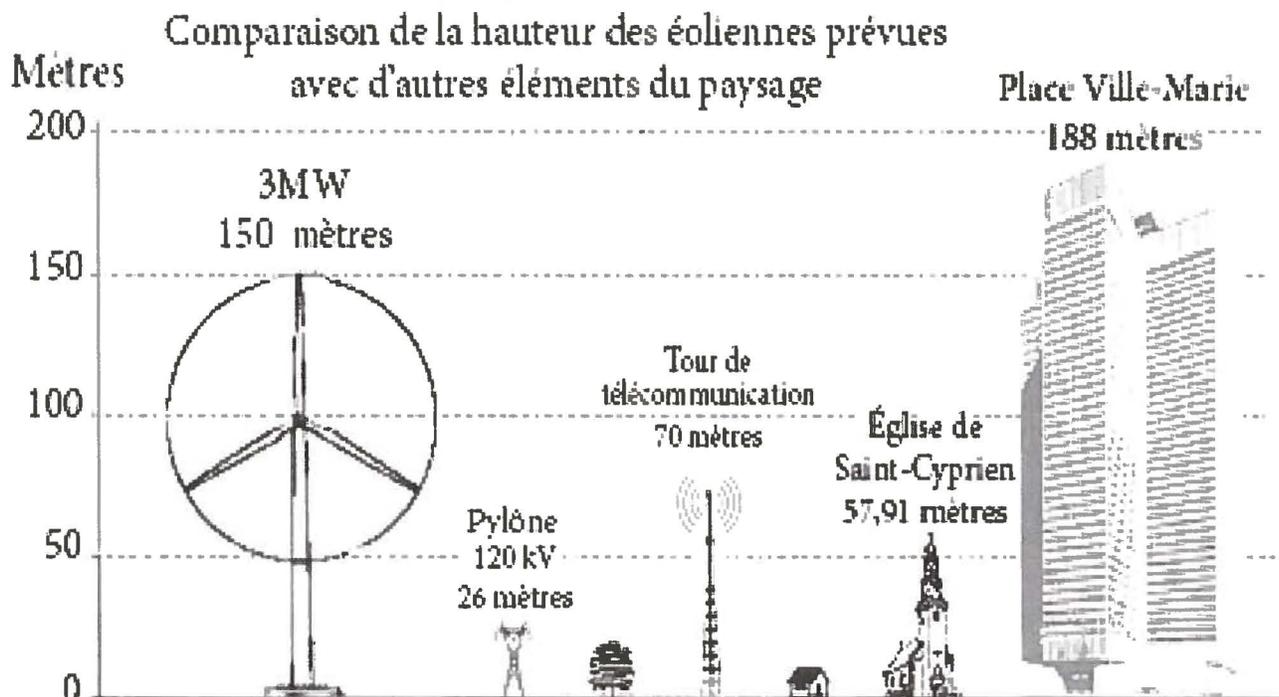
-Destruction et embouteillage de nos **routes** pendant la construction, qu'il faudra ensuite réparer avec **l'argent des contribuables**

-KSE paiera **0,00\$** d'impôts fonciers à la municipalité de Saint-Cyprien

-Création **négligeable** d'emplois permanents pour notre communauté : 2 à 4 prétendent-ils

-Raccordement au réseau d'Hydro-Québec par **l'imposition** d'un tracé tenu **secret** par celle-ci

-**Hausses** répétitives des tarifs résidentiels d'Hydro-Québec



Informations présentées lors du porte-à-porte pour la pétition
citoyenne

À l'émission
TOUT LE MONDE EN PARLE

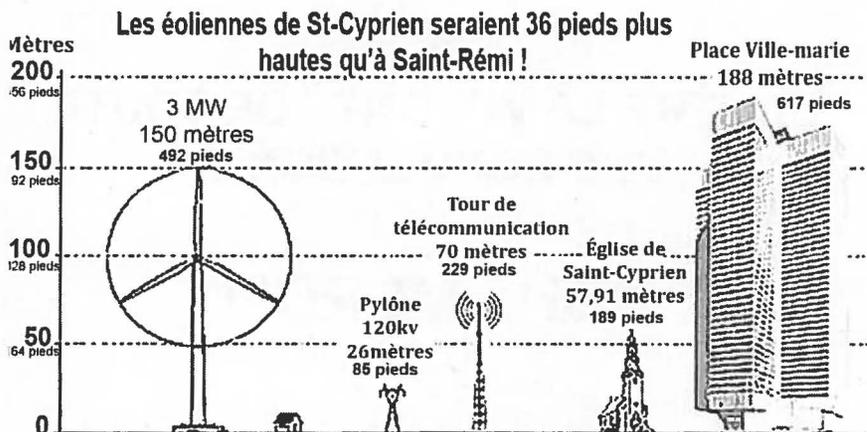
5 octobre 2014

Le Ministre Arcand a dit:

**“L’acceptabilité sociale
c’est maintenant devenu
la chose
la plus importante !**

*Est-ce que sur votre projet
vous avez*

***l’acceptabilité sociale ?”
NON !***



La **MAJORITÉ** des électeurs
de
Saint-Cyprien
et
Saint-Bernard

a dit

**NON AU PROJET
de
Kahnawake Sustainable
Energies
et**

**a signé la pétition
ET VOUS ?**

Exercez votre droit de dire
NON
et signez vous aussi la pétition !
Rejoignez-nous
et nous irons vous rencontrer

Brigitte Schoemans 450 245-0678
brigitte.schoemans@yahoo.ca
Joane Mc Dermott 450 246-0081
leventourne@hotmail.fr

NON, MERCI !!!

COMMUNIQUÉ

11 novembre 2014

Projet éolien de Kahnawake Sustainable Energies à Saint-Cyprien
Les populations de Saint-Cyprien-de-Napierville et de Saint-Bernard-de-Lacolle se prononcent

Les électeurs de Saint-Cyprien et de Saint-Bernard, les plus touchés par le projet, se sont à nouveau prononcés majoritairement contre, soutenus en cela par la population de Saint-Valentin qui a aussi lutté contre un tel projet dans sa municipalité en 2011.

Soyons clairs, Le Vent Tourne, ainsi que la majorité des signataires de la pétition ne sont pas contre les éoliennes, pas plus qu'ils ne sont racistes parce qu'ils luttent contre un projet autochtone défendu par Kahnawake Sustainable Energies. Lorsque ce projet était piloté par TCI, les populations étaient contre et elles le sont toujours. En 2010 KSE a fait un sondage téléphonique et les gens se sont prononcés contre à plus de 80%.

Aujourd'hui, 4 ans plus tard, les citoyens encore plus informés des conséquences économiques, sanitaires et écologiques d'un tel projet, au courant des pressions politiques des lobbies du vent et de l'aspect immoral des conflits d'intérêts d'élus dans ce dossier sont encore et toujours contre.

POURQUOI?

– Le développement actuel de la filière éolienne favorise les promoteurs plutôt que les citoyens

« Il en coûtera 695 millions de dollars par an pour produire de l'énergie éolienne dont le Québec n'a pas besoin » et « ...nous avons un urgent besoin de décisions rationnelles basées sur les besoins, et non axées sur un soutien artificiel de filières énergétiques. »

-Institut économique de Montréal, 17 juin 2013

Dans son rapport du 2 février 2014, la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec écrit que le développement de la filière énergétique devrait se faire « **au plus grand bénéfice de l'économie, de l'environnement et de l'ensemble de la population** ».

C'est maintenant bien connu, nous avons des surplus d'énergie pour au moins les 15 années à venir. Le gouvernement tente de justifier cette absurdité économique en prétextant le développement régional (principalement la Gaspésie) et l'appui aux municipalités et aux communautés défavorisées. Or, Saint-Cyprien et Kahnawake ne sont pas en difficulté, c'est de notoriété publique.

Dans cet esprit, la Commission recommande « **...d'arrêter ou de suspendre les contrats d'approvisionnement en éolien...** » et dénonce les pratiques gouvernementales actuelles « **dont le résultat net est de nous appauvrir collectivement en gaspillant notre territoire et notre énergie.** »

En outre, l'ampleur du lobbying exercé par les opérateurs éoliens sur les élus locaux est immense, et s'ensuit souvent une étroite collaboration entre élus et promoteurs. Il n'en reste pas moins qu'il est impératif d'empêcher et de sanctionner toute confusion entre l'intérêt public que doivent d'abord et avant tout servir les élus dans le cadre de leur mandat et l'intérêt personnel qu'ils peuvent retirer d'une opération.

– Poursuites bâillons et pressions abusives

Kahnawake Sustainable Energies et 2 signataires, dont le maire actuel, ont poursuivi la municipalité (et donc ses citoyens), la forçant à émettre un permis de construction d'éoliennes industrielles sur des terres agricoles alors que l'inspectrice municipale, jugeant que le projet de type industriel n'avait pas sa place sur des terres vouées à l'agriculture, avait donc refusé de l'autoriser. Comme la municipalité n'a pas de zone industrielle suffisamment grande pour y installer ce projet, la décision logique à prendre serait de le déplacer dans une municipalité où cela serait possible, non de contraindre la première à abdiquer ses pouvoirs municipaux.

La population est outrée de devoir payer les coûts légaux associés à cette poursuite menée par son propre maire. Elle se sent désillusionnée par ces attaques abusives, soutenues et encouragées par les politiques gouvernementales.

– Notre faune

Un corridor migratoire de milliers de bernaches, d'oies blanches et de canards passe au-dessus de Saint-Cyprien et Saint-Valentin. Le Ministère d'Environnement Canada « *estime que la région accueillerait annuellement près de 100,000 oiseaux. Ce constat l'a amené à craindre une surmortalité d'Oie blanche due au projet durant les migrations, parlant même d'une possible "hécatombe"* » (BAPE St-Valentin, p. 37) durant certaines périodes.

– Notre santé

Malgré les assertions des chercheurs payés par les lobbies du vent et ceux de nos gouvernements se voulant rassurantes en niant tout problème de santé et rejetant du revers de la main les résultats de chercheurs scientifiques indépendants qui prouvent l'existence du syndrome éolien, la population craint avec raison les effets des infrasons, comme du bruit intermittent des pales passant devant les mâts, perturbateurs du sommeil et de l'équilibre.

Rappelons-nous combien d'années, de vies et de luttes acharnées il a fallu pour que le problème de l'amiante soit reconnu par les autorités sanitaires gouvernementales. Même chose pour le tabac.

COMMUNIQUÉ - INVITATION

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE Le 26 mars 2015

Les citoyens disent NON à John Bud Morris d'Énergies durables Kahnawake

Saint-Cyprien-de-Napierville – Les citoyens répondent NON avec force à John Bud Morris qui, dans une lettre ouverte publiée hier dans le journal Coup d'oeil, revient à la charge encore une fois (www.coupdoeil.info, page 5).

Depuis maintenant CINQ ANS les citoyens revendiquent le droit de dire non à la venue du projet éolien de TCI et d'Énergies durables Kahnawake et de son président John Bud Morris;

depuis maintenant CINQ ANS les citoyens outrés font face à un promoteur qui fait la sourde oreille à leur refus;

depuis maintenant CINQ ANS les citoyens scandalisés sont victimes d'intimidation et de représailles et sont témoins de pratiques questionnables sous l'oeil complaisant du Maire actuel ayant lui-même des éoliennes prévues sur ses propres terres, au détriment du refus catégorique généralisé de la population pour ce projet.

Nous sommes des centaines de citoyens de Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Bernard-de-Lacolle, Lacolle, Saint-Valentin et des municipalités environnantes à dire NON depuis CINQ ANS à ce projet.

C'EST POURQUOI, EN GRAND NOMBRE, nous serons présents mardi soir le 31 mars à la séance d'information organisée par le BAPE à laquelle assistera le promoteur pour répondre aux questions des citoyens. NOUS Y SERONS POUR RÉPÉTER ENCORE UNE FOIS QUE NOUS REFUSONS D'ÊTRE LIVRÉS EN PÂTURE AUX PROMOTEURS TCI et Énergies durables Kahnawake avec la bénédiction des Couillard, Heurtel, Arcand et compagnie.

Que cache cette obstination?

Rendez-vous mardi le 31 mars 2015 à 19h30 au Centre Communautaire, 262 rue de l'Église à Napierville.

-30-

Pour information : Comité citoyen LE VENT TOURNE
Joane Mc Dermott
450-246-0081
Brigitte Schoemans
450-245-0678

PROJET ÉOLIEN À SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

Chers représentants et citoyens de Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Bernard-de-Lacolle et des municipalités environnantes.

En tant que président d'Énergies Durables Kahnawake, je pense qu'il est important de présenter nos raisons pour développer un projet d'énergie éolienne à Saint-Cyprien-de-Napierville. Nous avons espéré développer un projet d'énergie éolienne dans notre propre communauté à Kahnawake. Malheureusement, des contraintes techniques, notamment le régime de vent, font en sorte que ce ne serait pas un projet viable sur notre territoire.

Une solution favorable à l'environnement

En recherchant d'autres opportunités en Montérégie, il était important pour nous de trouver un site d'accueil avec des propriétaires agriculteurs intéressés, des ressources de vent favorable, des distances suffisantes entre les éoliennes et les maisons environnantes (750 mètres minimum), une connexion directe au réseau d'Hydro-Québec et une faible empreinte sur les terres agricoles et l'environnement. Le site de Saint-Cyprien-de-Napierville fournit toutes ces conditions favorables, et nous avons été heureux d'entreprendre un parcours de développement qui fournira des avantages pour notre communauté, le milieu d'accueil, les régions environnantes, ainsi qu'une solution d'énergie alternative favorable à l'environnement et les générations futures.

La planification pour la septième génération est une valeur traditionnelle importante pour le peuple mohawk et nous croyons que l'énergie éolienne est un investissement pour l'avenir. Nous sommes bien conscients que l'énergie éolienne n'est pas parfaite. Chaque source d'énergie a eu des impacts sur les populations et l'environnement.

Cependant, l'énergie éolienne a démontré des avantages nets très positifs. Dans la perspective du cycle de vie, il prend environ six mois des 20 ans d'exploitation d'une éolienne pour compenser les éventuelles incidences négatives sur l'environnement. Pour les 19 ans et plus qui restent les éoliennes produisent des avantages nets positifs pour les communautés et l'environnement dans son ensemble.¹

L'agriculture en particulier, fait partie importante de nos patrimoines culturels respectifs. Nous respectons les agriculteurs dans votre communauté qui travaillent dur chaque jour pour nourrir les gens. Nous nous rendons compte que le parc éolien occasionnera des pertes de superficies pour la production agricole, mais il est important pour nous de vous dire que ces pertes seront relativement minimales. La plupart des routes d'accès seront des chemins d'accès déjà utilisés par les agriculteurs et seront simplement réaménagés, une fois le parc éolien en opération, les agriculteurs seront même en mesure de cultiver les terres jusqu'à proximité des fondations des éoliennes. Les agriculteurs qui accueilleront les éoliennes sur leurs terres auront également l'occasion d'apporter des améliorations importantes

à leurs entreprises agricoles à partir des revenus générés par le projet éolien, ajoutant ainsi des capacités de rendements agricoles dans la région.

Établir un dialogue

Nous espérons sincèrement établir un dialogue avec les citoyens de Saint-Cyprien-de-Napierville et les communautés environnantes, en particulier ceux qui vivent autour du site du projet. C'est pour cette raison que nous avons tenu des séances d'informations, ouvert un bureau de liaison communautaire, envoyé des informations par la poste, formé un comité consultatif constitué de parties prenantes diverses, et nous faisons également du porte-à-porte pour rencontrer les personnes dans la zone entourant le site du projet éolien proposé.

Nous avons rencontré des citoyens qui demeurent neutres sans préoccupation particulière, des citoyens qui soutiennent l'énergie verte, des citoyens qui sont contre le projet et des citoyens qui n'ont pas encore formé une opinion sur le sujet. Nous voulons que vous sachiez que nous respectons toutes vos opinions. Vous êtes nos voisins et nous espérons développer une relation positive avec vous.

Nous reconnaissons qu'il y a des citoyens en désaccord avec le projet et certains d'entre eux ont refusé de dialoguer avec nous. Nous pouvons comprendre que le projet suscite certaines émotions y compris l'appréhension, la colère et le ressentiment. Nous tenons à réitérer que nous avons à cœur d'investir dans un fonds de compensation communautaire qui permettra à la

communauté hôte de profiter des bénéfices du projet.

Évaluation équitable du projet

Nous voulons que vous sachiez que nous avons fait de notre mieux pour établir des relations dans ce contexte et nous continuerons à le faire. Nous avons effectué toutes les études d'impact sur l'environnement et nous accueillerons vos commentaires, questions et réflexions à ce sujet une fois que vous aurez eu l'occasion d'examiner ces documents qui sont entre autres sur notre site Web (<http://www.ksenergies.ca/etude.php>). Nous croyons aussi que le BAPE est un processus ouvert et transparent où tous auront une chance équitable d'évaluer le projet d'énergie éolienne proposé et d'exprimer leurs opinions.

En conclusion, sachez que nos intentions de développer le projet d'énergie éolienne dans votre région ont toujours été motivées par un véritable désir de partage des avantages pour nos communautés respectives, maintenant et dans l'avenir. Si le projet est approuvé, nous allons continuer à établir des conditions qui seront favorables pour les résidents voisins du projet et pour nouer des liens entre nos communautés.

Cordialement,



John Bud Morris

John Bud Morris, Président
Énergies Durables Kahnawake

¹ Karl R. Haapala, Preedanood Premeeda. Comparative life cycle assessment of 2.0 MW wind turbines (L'évaluation comparative du cycle de vie d'éoliennes à 2.0 MW) International Journal of Sustainable Manufacturing, 2014 DOI: 10.1504/IJSM.2014.062496